



# Au-delà des seuils : Positionner le Québec comme destination de choix

.....

Présenté à Christine Fréchette, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration dans le cadre des consultations sur la *Planification pluriannuelle de l'immigration 2024-2027* du gouvernement du Québec

11 août 2023

# Table des matières

|                                                                                          |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Préambule.....</b>                                                                    | <b>3</b>  |
| <b>Contexte .....</b>                                                                    | <b>3</b>  |
| <b>Introduction.....</b>                                                                 | <b>4</b>  |
| <b>1. Hausser les seuils pour répondre aux défis économiques et démographiques .....</b> | <b>6</b>  |
| <b>2. Bien établir la capacité d'accueil d'intégration du Québec .....</b>               | <b>7</b>  |
| <b>3. Assurer une transition efficace vers la résidence permanente .....</b>             | <b>8</b>  |
| <b>4. Améliorer la rapidité et la fluidité des processus.....</b>                        | <b>10</b> |
| <b>Conclusion .....</b>                                                                  | <b>11</b> |
| <b>Synthèse des recommandations .....</b>                                                | <b>12</b> |

## Préambule

Forte d'un réseau de 8 000 membres, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (ci-après « la Chambre ») agit sur trois fronts : elle porte la voix du milieu des affaires de la métropole, offre des services spécialisés aux entreprises et à leurs employés et mène des initiatives d'impact pour renforcer l'environnement d'affaires. Depuis 200 ans, elle intervient dans des dossiers déterminants pour la prospérité des entreprises et de la métropole. Avec l'appui de ses experts Acclr, la Chambre vise à accélérer la création et la croissance des entreprises de toutes tailles, ici et à l'international.

## Contexte

Depuis près de vingt ans, la Chambre n'a eu de cesse de rappeler le rôle crucial que joue la métropole comme lieu d'accueil et d'intégration de l'immigration. Pendant plusieurs années, l'objectif a été de faciliter les embauches des immigrants qualifiés en aidant les entreprises à bien détecter le potentiel des candidats issus de l'immigration et à mettre en place des conditions gagnantes pour leur intégration. En parallèle, la Chambre a déployé une succession d'initiatives pour faciliter l'apprentissage du français pour les immigrants à proximité et sur les lieux de travail.

Outre son action sur le terrain, la Chambre a produit de nombreux mémoires et études sur l'apport des immigrants à l'économie et sur leur contribution à l'écosystème entrepreneurial et à la richesse culturelle de la société québécoise. D'ailleurs, il y a quelques semaines seulement, la Chambre déposait son mémoire lors des consultations concernant les modifications aux règlements touchant les programmes d'immigration économique au Québec.

En février 2019, dans la foulée du dépôt du projet de loi 9, le gouvernement du Québec a entamé une mise à jour du cadre légal concernant la sélection des personnes immigrantes. L'objectif général de cette loi était de faire en sorte que les processus d'immigration répondent mieux aux besoins du Québec, et que la francisation et l'intégration à la société québécoise soient plus efficaces. Le projet de loi prévoyait une diminution temporaire des seuils d'immigration – les faisant passer de 50 000 à 40 000 à compter de 2019. La Chambre s'était alors opposée à cette diminution des seuils, alors même que le Québec faisait face à une forte pénurie de main-d'œuvre sur tout le territoire.

La Chambre avait ensuite pris acte de la décision du gouvernement du Québec de réduire les seuils, réitérant au passage ses craintes et demandant que les seuils soient rapidement rehaussés. Durant ses nombreuses représentations, la Chambre a par ailleurs toujours donné son appui à la volonté du gouvernement de s'assurer de bien sélectionner les immigrants en fonction des besoins du marché du travail et de développer et soutenir adéquatement des initiatives favorisant cette intégration, notamment sur le plan linguistique<sup>1</sup>.

Le 7 juin 2023, la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a déposé les propositions d'orientations gouvernementales qui établissent les niveaux et la composition de l'immigration québécoise pour les années 2024 à 2027. Parmi les propositions mises de l'avant par le gouvernement du Québec, le MIFI soumet deux scénarios. L'un d'entre eux permettrait une hausse progressive des seuils d'immigration pour atteindre 60 000 admissions en 2027. Ce scénario propose également l'admission en continu des personnes sélectionnées par le biais du Programme d'expérience québécoise (PEQ), volet Diplômés du Québec, en sus des seuils annuels. Le second scénario maintient les admissions annuelles à 50 000, comme c'est le cas actuellement.

---

<sup>1</sup> CCMM. *Bien sélectionner et intégrer les immigrants : une priorité du milieu des affaires*. 2019. En ligne. [Bien sélectionner et intégrer les immigrants](#)

Ce mémoire présente les recommandations de la Chambre dans le cadre de la consultation. La Chambre tient à souligner d'emblée que le scénario 1 reprend sa recommandation présentée en 2019 lors de la planification pluriannuelle, soit de viser un seuil minimal de 60 000 immigrants par année<sup>2</sup>. Nous y voyons là un élément très positif.

## Introduction<sup>3</sup>

Juste avant le début de la pandémie de COVID-19, le Québec et sa métropole traversaient une période de prospérité économique remarquable. Le taux de chômage était à son plus bas depuis près de 40 ans, à 5,1 % en 2019<sup>4</sup>. Cette croissance économique se traduisait par une forte création d'emplois et une hausse importante des besoins de main-d'œuvre.

Cette dynamique positive du marché de l'emploi a toutefois eu lieu alors que se matérialisaient les conséquences du resserrement démographique causé par le vieillissement de la population. Ce phénomène pancanadien a pris une ampleur d'autant plus grande ici que la population du Québec est plus vieille que celle du reste du Canada. On observe ainsi qu'en 2022, le pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus est plus élevé au Québec (20,8 %) que dans le reste du Canada (18,3 %).<sup>5</sup> En se basant sur cette tendance de fond, on prévoit que le groupe des 65 ans et plus devrait connaître une croissance de près d'un million de personnes d'ici 2066, alors que la population totale ne devrait croître que de 1,37 million de personnes par rapport à 2022<sup>6</sup>.

Dis autrement, il y a un fort risque que la croissance de la force de travail ne soit pas en mesure de suivre le rythme de la croissance des besoins en services de la population.

## Une pénurie qui perdure malgré le ralentissement de la croissance

La robustesse de l'économie du Québec, combinée au resserrement démographique, fait en sorte que d'importants besoins de main-d'œuvre se font sentir sur tout le territoire, et ce, dans pratiquement tous les secteurs de l'économie. Les besoins sont tels, que même s'il y a un ralentissement temporaire important de la croissance de l'économie, ce ne sont que des emplois non comblés qui sont éliminés. Au premier trimestre de 2023, le Québec comptait environ 196 500 postes vacants, une simple baisse de 12,4 % (soit 28 000 postes vacants) par rapport au même trimestre de 2022. Même si cette tendance à la baisse se maintient depuis trois trimestres, personne n'anticipe un retour à l'équilibre sur le marché du travail<sup>7</sup>.

Dans ce contexte de pénurie persistante de travailleurs, les entreprises se sont adaptées : elles ont recruté plus de travailleurs temporaires, accéléré l'automatisation de leurs processus et repensé leurs opérations afin d'en augmenter la productivité. Il n'en reste pas moins que le nombre de postes vacants actuel est encore très élevé comparativement aux 126 000 postes vacants au quatrième trimestre de 2019<sup>8</sup>. Les besoins demeurent importants, autant dans le secteur public que dans le secteur privé.

La pénurie de main-d'œuvre entraîne plusieurs effets, notamment une inflation salariale généralisée et le déplacement de travailleurs vers les secteurs à plus hauts salaires. Un autre phénomène est l'utilisation généralisée d'agences de placement. Il s'agit là d'une évolution normale, certains diraient malheureuse, dans un contexte où la rareté de main-d'œuvre crée une forte demande pour un soutien temporaire d'urgence. Il s'ensuit, par le jeu normal de l'offre et de la demande, une surenchère pour ces ressources.

<sup>2</sup> CCMM. *Planifier l'immigration pour répondre aux besoins du Québec*. 2019. En ligne. [Planifier l'immigration du Québec | CCMM](#)

<sup>3</sup> L'introduction reprend une partie des constats qui ont été formulés dans le mémoire soumis par la CCMM [Vers des programmes d'immigration compétitifs : maintenir l'attrait pour les talents internationaux](#) soumis en juillet dernier dans le cadre du projet de règlement modifiant le Règlement sur l'immigration au Québec. Les deux exercices de consultation touchent une même réalité.

<sup>4</sup> Institut de la statistique du Québec. *État du marché du travail au Québec*. 2020. En ligne. [État du marché du travail au Québec. Bilan de l'année 2019 \(quebec.ca\)](#)

<sup>5</sup> Institut de la statistique du Québec. *Le bilan démographique du Québec*. 2022. En ligne. [Le bilan démographique du Québec. Édition 2022 \(quebec.ca\)](#)

<sup>6</sup> Ibid.

<sup>7</sup> Institut de la statistique du Québec. *Les postes vacants au Québec par trimestre*. 2023. En ligne. [Les postes vacants au Québec par trimestre \(quebec.ca\)](#)

<sup>8</sup> Ibid.

Ces agences deviennent des outils pratiques pour les employeurs du secteur privé et du secteur public pour trouver de la main-d'œuvre plus rapidement. Inévitablement, le recours à ces agences augmente le coût des opérations et la rétention des employés qui quittent le secteur public pour bénéficier des salaires compétitifs des agences.

En d'autres termes, les agences de placement sont une réponse normale à une urgence créée par des besoins criants de main-d'œuvre au Québec. Tenter d'endiguer le recours aux agences par le seul recours à des règlements contraignants ne résoudra pas le problème. La seule véritable façon d'en diminuer l'utilisation est d'avoir un volume suffisant de main-d'œuvre disponible.

### **Une immigration bien intégrée fait partie de la solution**

Face à ce défi, le recrutement de talents issus de l'immigration représente une solution incontournable pour de nombreuses entreprises. Depuis plusieurs années, elles portent une attention particulière à l'intégration des talents internationaux au marché du travail québécois. Les statistiques démontrent que le Québec s'est considérablement amélioré depuis 10 ans en ce qui concerne l'intégration des nouveaux arrivants (le taux d'emploi chez les immigrants de 25 à 54 ans est passé de 69,9 % à 81,9 % entre avril 2021 et avril 2022)<sup>9</sup>. Les entreprises veulent également plus de travailleurs immigrants. Notre sondage sur les préoccupations du milieu des affaires de l'automne 2022 indiquait que 81 % des répondants soutenaient le rehaussement des seuils d'immigration à l'échelle de la province<sup>10</sup>.

On le sait, une vaste majorité des nouveaux arrivants s'installent toujours dans la région métropolitaine de Montréal. En 2021, plus de 80 % des personnes immigrantes y demeuraient comparativement à 44 % des natifs québécois<sup>11</sup>. La Chambre partage la volonté du gouvernement d'accélérer la régionalisation de l'immigration. Les besoins de main-d'œuvre se trouvent en effet dans toutes les régions du Québec. Toutes les entreprises de la province doivent avoir accès aux effectifs dont elles ont besoin.

Néanmoins, il importe que la planification régionale de l'immigration s'effectue de manière équitable, sans effet collatéral qui réduirait le bassin de main-d'œuvre disponible pour le Grand Montréal. La métropole s'est dotée d'un dispositif d'intégration évolué et bénéficie d'expérience en la matière. L'apport des talents internationaux, notamment dans le Grand Montréal, demeure donc stratégique pour répondre aux besoins sur le marché du travail. D'ailleurs, il est à prévoir que ce phénomène continuera de s'intensifier au cours des années à venir.

La Chambre appuie fortement un rehaussement des seuils d'immigration à 60 000 immigrants d'ici 2027. Nous sommes convaincus qu'avec des processus efficaces et les ressources nécessaires, le Québec est en mesure d'augmenter son volume de traitement de candidatures. D'ailleurs, la preuve est déjà faite : en 2022, le gouvernement a accepté 54 357 admissions régulières et 14 347 admissions de rattrapage postpandémie, pour un total de 68 704 admissions.

L'apport des talents internationaux est stratégique pour tout le territoire. Le fait que le gouvernement considère relever les seuils au cours des années à venir envoie d'ailleurs un signal positif pour le marché du travail québécois. C'est avec cette vision que la Chambre aborde les propositions d'orientations gouvernementales.

---

<sup>9</sup> Institut de la statistique du Québec. *Portrait de l'immigration au Québec. 2022*. En ligne. [Portrait de l'immigration au Québec : L'intégration économique à la hausse... mais les besoins aussi — Institut du Québec \(institutduquebec.ca\)](https://www.institutduquebec.ca/fr/immigration)

<sup>10</sup> CCMM. *Élections 2022 : 12 demandes prioritaires pour les entreprises. 2022*. En ligne. [Élections du Québec 2022 : la Chambre présente 12 demandes prioritaires pour les entreprises du Grand Montréal | CCMM](https://www.ccmm.ca/fr/actualites/elections-2022-12-demandes-prioritaires-pour-les-entreprises)

<sup>11</sup> Gouvernement du Québec. *Portraits sociodémographique et régional des personnes admises au Québec de 2011 à 2020 et présentes en 2022. 2023*. En ligne. [Microsoft Word - 24567\\_PUB\\_Presence2022\\_TXT\\_approuvé \(quebec.ca\)](https://www.migration.gouv.qc.ca/fr/actualites/microsoft-word-24567-pub-presence2022-txt-approuve-quebec-ca)

## 1. Hausser les seuils pour répondre aux défis économiques et démographiques

Depuis 2016, la Chambre recommande au gouvernement provincial de cibler l'accueil de 60 000 nouveaux arrivants par année. Ce nombre tient compte de la volonté double de répondre aux besoins du marché du travail, notamment pour pallier la pénurie de main-d'œuvre en région, mais également de conserver le poids démographique du Québec dans le Canada (environ 23 %).

La pénurie de main-d'œuvre est bien réelle. Le principal indicateur, le nombre de postes vacants, le démontre bien. Depuis 2019, nous sommes passés de près de 115 000 postes vacants à plus de 220 000 au début de 2022. Même si le nombre de postes vacants au Québec a observé un certain recul pour le premier trimestre de 2023, il demeure très élevé, alors même que s'amorçait un ralentissement de la croissance économique.

**Tableau 1 : Postes vacants au Québec, 2019-2023<sup>12</sup>**

|                                 | T1 2019 | T1 2020 | T1 2021 | T1 2022 | T1 2023 |
|---------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| <b>Nombre de postes vacants</b> | 114 215 | 128 410 | 146 865 | 224 370 | 196 500 |

Il est important de rappeler que le Québec est très affecté : la province partage le 1<sup>er</sup> rang au pays avec la Colombie-Britannique pour le taux de postes vacants, nettement devant l'Ontario.

**Tableau 2 : Taux de postes vacants, 1<sup>er</sup> trimestre 2023<sup>13</sup>**

|                                         | Québec | Colombie-Britannique | Saskatchewan | Ontario | Moyenne canadienne |
|-----------------------------------------|--------|----------------------|--------------|---------|--------------------|
| <b>Taux de postes vacants (T1 2023)</b> | 4,9 %  | 4,9 %                | 4,6 %        | 4,1 %   | 4,4 %              |

### Éviter un affaiblissement majeur du poids démographique du Québec dans la fédération canadienne

Depuis 1966, le poids démographique du Québec dans le Canada diminue à chaque recensement, tenu tous les 5 ans. Lors du dernier recensement de 2021, le Québec représentait 23,2 % de la population canadienne, comparativement à 28,9 % en 1966<sup>14</sup>. Nous devons tenir compte de la décision du Canada d'augmenter les seuils d'immigration avec 465 000 nouveaux résidents permanents en 2023, et de passer à 500 000 immigrants à l'horizon 2025<sup>15</sup>. Nous ne proposons pas de nous donner immédiatement un objectif de 115 000 nouveaux arrivants par année pour maintenir un niveau proportionnel.

Nous sommes partisans d'une approche pragmatique. Le seuil devrait être établi en se basant sur deux éléments : Les besoins de l'économie du Québec et la capacité à bien intégrer les immigrants au marché du travail. Dans le contexte actuel, nous estimons qu'il serait approprié de viser un seuil de 60 000 immigrants d'ici 2027, auquel s'ajouteraient les admissions par le biais du PEQ, volet Diplômés du Québec, réalisé en continu et hors plafond.

<sup>12</sup> Gouvernement du Québec. *Les postes vacants au Québec par trimestre*. 2023. En ligne. [Les postes vacants au Québec par trimestre \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca/les-postes-vacants-au-quebec-par-trimestre)

<sup>13</sup> Ibid.

<sup>14</sup> Statistiques Canada. *Produits analytiques, Recensement de 2021*. 2022. En ligne. [Recensement de la population de 2021 - Produits analytiques \(statcan.gc.ca\)](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/92-62-001-x/2022001/article/00001-eng.htm)

<sup>15</sup> Gouvernement du Canada. *Avis – Renseignements supplémentaires sur le Plan des niveaux d'immigration 2023-2025*. 2022. En ligne. [Avis – Renseignements supplémentaires sur le Plan des niveaux d'immigration 2023-2025 - Canada.ca](https://www.canada.ca/fr/immigration-refugee-naturalisation/actualites/avis-renseignements-supplementaires-sur-le-plan-des-niveaux-d-immigration-2023-2025.html)

Dans trois ans, compte tenu de l'évolution de la situation ici et dans le reste du Canada, nous pourrions décider de rehausser la cible si nous sommes satisfaits des résultats. Il faut garder en tête que le Québec continuera de subir pendant longtemps les répercussions du vieillissement de la population sur la force de travail. Aujourd'hui, l'accueil de 60 000 immigrants par année nous semble être un seuil minimal à atteindre.

**Recommandation 1 : Augmenter les seuils d'immigration annuelle pour atteindre 60 000 admissions en 2027 en :**

- **admettant en continu et hors plafond les personnes sélectionnées par le biais du programme d'expérience québécoise (PEQ), volet diplômé du Québec;**
- **rehaussant graduellement le nombre d'immigrants avec pour objectif de maintenir le poids démographique du Québec dans le Canada.**

## **2. Bien établir la capacité d'intégration du Québec**

Le débat sur les seuils d'immigration tourne régulièrement autour du concept diffus de la « capacité d'intégration » de la société québécoise. Ce débat porte sur plusieurs thèmes de discussion : l'intégration aux « valeurs de la société québécoise »; l'intégration linguistique des immigrants dans la communauté francophone; l'intégration rapide au marché du travail; la capacité d'accueil du parc immobilier pour héberger ces immigrants; et finalement, la capacité des services publics de bien répondre aux besoins additionnels générés par ces immigrants.

L'analyse de tous ces angles définissant notre « capacité d'intégration » sort du cadre de ce mémoire. Nous croyons que le gouvernement devrait, au cours des trois prochaines années, approfondir son analyse des facteurs qui permettront de bien réussir cette intégration, et de se donner les moyens de poursuivre une hausse des seuils dans les années suivantes. La réflexion sur la capacité d'intégration de la province doit être basée sur des facteurs tels que les ressources disponibles en francisation, l'approvisionnement de services publics ou encore l'offre de logements.

**Recommandation 2 : Définir la capacité d'intégration du Québec et consulter les parties prenantes dans le développement de pistes de solutions pour l'améliorer.**

### **Développer l'offre de services en francisation**

La Chambre est d'avis que la société a une responsabilité et une obligation d'aider les immigrants à réussir leur intégration linguistique au Québec. Nous avons besoin de toutes sortes de talents, qui arrivent avec des connaissances variées. Dans certains cas, même en favorisant les candidats qui ont une connaissance de base du français, nous devons offrir un accompagnement soutenu et accessible en francisation à ceux qui en ont besoin.

La Chambre reconnaît les efforts du gouvernement du Québec en matière d'intégration et de francisation. Une des orientations du MIFI dans la planification 2024-2027 est de mettre sur pied *Francisation Québec* et d'accroître la connaissance du français chez les personnes immigrantes. Cet objectif sera réalisé au moyen d'une amélioration de l'offre de services d'apprentissage du français pour les personnes immigrantes, comme l'accès à des cours de français avant leur arrivée au Québec et des cours de francisation en milieu entrepreneurial.

En matière d'intégration professionnelle des nouveaux arrivants et de francisation, la Chambre a développé, au cours des dernières années, une solide expertise terrain à la faveur de son programme *J'apprends le français*, rendu possible grâce à l'appui du gouvernement du Québec. Ce programme novateur de jumelage linguistique créé en 2016 met en relation des étudiants/mentors et des commerçants pour offrir des ateliers gratuits et personnalisés directement sur leur lieu de travail afin de développer les compétences linguistiques qui leur permettront ensuite d'offrir un service en français à leur clientèle. Le programme est offert dans la grande région métropolitaine.

**Recommandation 3 : Travailler de concert avec l'écosystème d'accompagnement en francisation et le milieu des affaires pour optimiser l'offre de services en francisation chez les nouveaux arrivants.**

### **Augmenter l'offre en logement dans la région métropolitaine**

La disponibilité de logements est un élément essentiel de la capacité d'intégration du Québec. Or, le Québec, et en particulier la région métropolitaine, est en pénurie de logements. Dans une étude publiée en juin dernier, la Chambre a documenté la projection de la demande et des besoins en logements<sup>16</sup>. L'étude démontre clairement qu'il faut accélérer la cadence des mises en chantier... et qu'il manque de main-d'œuvre pour le faire.

Dans cette étude, la Chambre s'est basée sur un scénario de référence qui tient compte des facteurs démographiques et du nombre de logements locatifs additionnels nécessaires pour atteindre un taux d'inoccupation de 3 % (considéré comme le seuil d'équilibre du marché locatif). Nous avons intégré à ce calcul une hausse des seuils d'immigration (incluant le PEQ) à 69 000 immigrants par années. Afin de rétablir l'offre et la demande, il faudrait construire 23 100 logements par années d'ici 2041.

La réalité est que le Québec dispose des capacités de répondre à cette demande, puisque nous l'avons fait dans les années précédentes. La moyenne des mises en chantier de 2016 à 2021 était de 24 800 logements par année. En effet, le ralentissement des mises en chantier est notamment justifié par une hausse importante des coûts de construction, mais aussi par un manque de main-d'œuvre dans le secteur de la construction. Des actions fortes sont nécessaires afin de remédier à cet enjeu prioritaire.

Cette tension sur le marché de l'habitation explique en partie pourquoi le Québec pourrait difficilement hausser ses seuils au-delà de 60 000 par an au cours des trois prochaines années sans alimenter encore davantage l'inflation résidentielle. La solution évidente est de construire plus de logements pour rétablir l'offre sur le marché et d'accueillir une proportion plus grande d'immigrants aptes à bien s'intégrer à la force de travail dans le secteur de la construction.

La pénurie de logements ne doit pas être un argument justifiant une diminution de la capacité d'intégration du Québec, surtout quand presque la moitié des candidats à la résidence permanente sont déjà installés et logés dans la province.

**Recommandation 4 : Établir une stratégie pour augmenter l'immigration qualifiée en construction pour rétablir l'offre de logements et augmenter la capacité d'intégration du Québec.**

## **3. Assurer une transition efficace vers la résidence permanente**

Bien que l'immigration temporaire ne fasse pas l'objet de la consultation sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027, ce type d'immigration reste central dans la composition de la main-d'œuvre québécoise. D'ailleurs, la Chambre a salué, en 2021, l'entente entre Québec et Ottawa visant à faciliter l'embauche de travailleurs étrangers temporaires en éliminant plusieurs obstacles administratifs et en élargissant la liste de professions admissibles<sup>17</sup>.

<sup>16</sup> CCMM. *Bâtir plus, plus vite et mieux : Pour une stratégie de densification intelligente du Grand Montréal qui répond aux besoins d'habitation*. 2023. En ligne. [La Chambre présente ses recommandations pour l'avenir de l'habitation dans la métropole](#)

<sup>17</sup> CCMM. *Entente Québec-Ottawa sur l'immigration temporaire : une avancée qui était attendue par les entreprises du Québec et de la métropole*. 2021. En ligne. [Entente Québec-Ottawa sur l'immigration temporaire | CCMM](#)

En effet, au cours des dernières années, le Québec a vu son nombre d'immigrants temporaires augmenter significativement. Les établissements d'enseignement accueillent un nombre croissant d'étudiants internationaux et les entreprises ont de plus en plus recours aux travailleurs étrangers temporaires pour pourvoir les postes vacants. En 2022, le nombre de titulaires de permis temporaires a presque doublé comparativement à 2016.

**Tableau 3 : Nombre de titulaires d'un permis valide au 31 décembre – Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), Programme de mobilité internationale (PMI) et Programme des étudiants étrangers (PEE) – au Québec de 2016 à 2022<sup>18</sup>**

|                                                | 2016    | 2017    | 2018    | 2019    | 2020    | 2021    | 2022    |
|------------------------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| <b>Nombre de titulaires d'un permis valide</b> | 102 150 | 140 305 | 133 190 | 167 990 | 163 595 | 179 080 | 198 780 |

### **Le rôle stratégique des travailleurs étrangers temporaires**

En premier lieu, les travailleurs étrangers temporaires comblent les besoins de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs vitaux. De nombreux emplois au Québec, tels que ceux liés à l'agriculture, la construction, la santé et les services, sont souvent difficiles à pourvoir en faisant appel à la main-d'œuvre locale. Les travailleurs étrangers temporaires sont essentiels afin de faire face à ces déficits de main-d'œuvre.

En deuxième lieu, les travailleurs étrangers temporaires représentent une ressource indispensable pour les entreprises afin de répondre efficacement à des besoins spécifiques. En effet, ces travailleurs, dans le cadre de leurs permis de travail temporaire, ne sont pas soumis à des exigences linguistiques ou comptabilisés dans les seuils d'immigration du Québec. Ainsi, ils peuvent répondre à la demande immédiate et permettent aux entreprises de s'adapter plus rapidement aux fluctuations du marché, aux périodes de pointe saisonnière ou aux projets spécifiques à court terme. Leur présence permet de garder un équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre, évitant ainsi des déséquilibres préjudiciables à la productivité des entreprises.

La Chambre prend note de la volonté du gouvernement du Québec de rapatrier la gestion complète du programme des travailleurs étrangers temporaires afin d'assurer une adéquation avec les programmes d'immigration permanente. Nous sommes d'avis que la priorité du gouvernement du Québec doit être de renforcer sa collaboration avec le gouvernement du Canada et de faciliter la transition du statut temporaire au statut permanent des travailleurs étrangers temporaires qui en font la demande.

La province a beaucoup à gagner à retenir les candidats qui sont initialement arrivés en tant qu'immigrants temporaires, qui habitent aujourd'hui la province et qui, avec le temps, se sont familiarisés avec le français et la société québécoise. Nous devons déployer une stratégie qui facilite un accès rapide et fluide à la résidence permanente pour tous les immigrants temporaires qui auront fait la démonstration d'une intégration professionnelle et linguistique réussie.

***Recommandation 5 : Renforcer la collaboration avec le gouvernement fédéral afin de faciliter la transition du statut temporaire au statut permanent des travailleurs étrangers temporaires qui démontrent une volonté d'intégration réussie.***

<sup>18</sup> Gouvernement du Québec. *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027*. 2023. En ligne. [La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027\(quebec.ca\)](https://www.gouv.qc.ca/immigration/planification)

## 4. Améliorer la rapidité et la fluidité des processus

Lancée en août 2018, la plateforme *Arrima* a modernisé le système d'immigration permanente au Québec en abolissant le principe du « premier arrivé, premier servi ». Aujourd'hui, *Arrima* permet au MIFI d'inviter les candidats qui répondent aux besoins du Québec à présenter une demande de sélection permanente. La Chambre s'est d'ailleurs réjouie de la mise en place d'*Arrima*. Aux yeux de la Chambre, il s'agit d'un outil stratégique pour les besoins de main-d'œuvre au Québec. De plus, à l'aide d'*Arrima*, les employeurs québécois peuvent entrer en relation avec des ressortissants étrangers dont les critères répondent à leurs besoins et possiblement présenter une offre d'emploi. Néanmoins, les arriérés ainsi que les délais de traitements en lien avec les demandes d'immigration permanente sont un obstacle dans le recrutement à l'international. Cette situation nuit à la compétitivité du Québec aux yeux des talents étrangers.

Les délais au Québec sont plus importants, notamment à cause de la responsabilité partagée avec le fédéral. En effet, le MIFI s'engage à maintenir à six mois le temps d'attente pour une décision de demande de sélection permanente présentée dans le cadre du PRTQ et du PEQ. S'ajoutent à cela les délais du côté d'Ottawa pour accorder la résidence permanente. En juillet 2023, ce délai était de 20 mois<sup>19</sup>. Au total, c'est plus de deux ans d'attente qui sont imposés aux candidats qui souhaitent s'installer au Québec.

La course aux talents francophones à l'intérieur du Canada est plus féroce qu'avant. En mai 2023, Ottawa annonce sa volonté d'attirer plus de francophones à l'extérieur du Canada à l'aide d'un accès à l'Entrée express. Ce nouveau système permet aux candidats d'obtenir jusqu'à 50 points additionnels s'ils démontrent une connaissance correspondant au niveau 7 de l'Échelle québécoise des niveaux de compétence en français. Dans le cadre de cette Entrée express, la demande de résidence permanente est généralement traitée dans un délai de 6 mois ou moins<sup>20</sup>.

La région du Grand Montréal regroupe une concentration de secteurs économiques de pointe qui attirent les meilleurs talents internationaux dans des domaines tels que l'intelligence artificielle, les sciences de la vie et les technologies de la santé, et les jeux vidéo. Les processus d'immigration ne doivent pas devenir un obstacle qui prive le Québec de talents stratégiques pour son économie.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et de mutation d'un marché de l'emploi où les entreprises cherchent à attirer les meilleurs talents internationaux, le Québec doit viser des délais de traitement plus ambitieux que les six mois actuels. Il doit, en même temps, maintenir une communication étroite avec le gouvernement fédéral afin d'optimiser les processus et le partage d'information dans l'optique de réduire les délais de traitement des demandes d'immigration au Québec.

Avec une augmentation des seuils et l'admission en continu des candidats du volet « Diplômés du Québec » du PEQ, la Chambre recommande au gouvernement de procéder à une analyse fine de ses capacités de s'assurer d'un traitement rapide des dossiers. Pour y arriver, le gouvernement ne doit pas hésiter à y consacrer les ressources humaines et financières nécessaires.

**Recommandation 6 : Réduire les délais d'attente des demandes de résidence permanente pour être compétitifs avec les programmes d'immigration hors Québec en :**

- **déployant les ressources humaines et financières nécessaires;**
- **assurant une collaboration étroite avec le gouvernement du Canada afin d'optimiser les processus de traitement.**

<sup>19</sup> Gouvernement du Canada. *Vérifier les délais de traitement*. 2023. En ligne. [Vérifier les délais de traitement - Canada.ca](https://www.canada.ca/fr/immigration-francophone/entree-express/verifier-delais-traitement.html)

<sup>20</sup> Gouvernement du Canada. *Immigration francophone – Entrée express*. 2023. En ligne. [Immigration francophone – Entrée express - Canada.ca](https://www.canada.ca/fr/immigration-francophone/entree-express/immigration-francophone-entree-express.html)

## Conclusion

Le resserrement démographique de la population québécoise est une tendance de fond, qui engendre une pénurie de main-d'œuvre persistante, avec une multitude d'effets pervers : difficulté de répondre aux besoins des citoyens, frein pour la croissance de nos entreprises et inflation salariale contagieuse. Bien au-delà des entreprises, c'est la société tout entière qui a besoin qu'on accueille ici des immigrants volontaires et aptes à bien s'intégrer au marché du travail.

L'accueil de 60 000 immigrants par année d'ici 2027 est un pas vers la bonne direction, mais si le Québec souhaite maintenir son poids démographique au sein du Canada, ce chiffre devra augmenter graduellement. Pour ce faire, le gouvernement devra faire de l'étude de la capacité d'intégration du Québec sa priorité afin de déployer les budgets et de mettre en œuvre les actions nécessaires pour réussir l'intégration de ces nouveaux travailleurs.

## Synthèse des recommandations

**Recommandation 1 :** Augmenter les seuils d'immigration annuelle pour atteindre 60 000 admissions en 2027 en :

- admettant en continu et hors plafond les personnes sélectionnées par le biais du programme d'expérience québécoise (PEQ), volet diplômé du Québec;
- rehaussant graduellement le nombre d'immigrants avec pour objectif de maintenir le poids démographique du Québec dans le Canada.

**Recommandation 2 :** Définir la capacité d'intégration du Québec et consulter les parties prenantes dans le développement de pistes de solutions pour l'améliorer.

**Recommandation 3 :** Travailler de concert avec l'écosystème d'accompagnement en francisation et le milieu des affaires pour optimiser l'offre de services en francisation chez les nouveaux arrivants.

**Recommandation 4 :** Établir une stratégie pour augmenter l'immigration qualifiée en construction pour rétablir l'offre de logements et augmenter la capacité d'intégration du Québec.

**Recommandation 5 :** Renforcer la collaboration avec le gouvernement fédéral afin de faciliter la transition du statut temporaire au statut permanent des travailleurs étrangers temporaires qui démontrent une volonté d'intégration réussie.

**Recommandation 6 :** Réduire les délais d'attente des demandes de résidence permanente pour être compétitifs avec les programmes d'immigration hors Québec en :

- déployant les ressources humaines et financières nécessaires;
- assurant une collaboration étroite avec le gouvernement du Canada afin d'optimiser les processus de traitement.